



Berlin Eco

NUMERO 24

© DG Trésor

7 août 2020

ACTUALITE ECONOMIQUE

ENVIRONNEMENT MACROECONOMIQUE

Le **PIB allemand** (déflaté et corrigé des variations saisonnières) s'est contracté de **10,1 % au deuxième trimestre 2020** par rapport au trimestre précédent, selon Destatis. Il s'agit de la baisse trimestrielle la plus forte depuis le début de la série en 1970. Le recul est de 11,7 % par rapport au deuxième trimestre 2019.

Pour le mois de juillet, Destatis annonce une variation négative de **l'indice des prix à la consommation** : **-0,1 % par rapport à juillet 2019** (-0,5 % par rapport à juin 2020), notamment en raison de la baisse de la TVA en vigueur depuis le 1^{er} juillet. La chute du prix de l'énergie s'accélère légèrement (-6,7 %, après -6,2 % en juin) et l'inflation ralentit pour l'alimentation (+1,2 % après +4,4 % en juin).

Toujours selon Destatis, la **production** (secteurs industriel, énergétique et construction) a **augmenté de 8,9 % en juin 2020 par rapport au mois précédent** (-11,7 % en comparaison annuelle). Le niveau de production reste inférieur de 12,1 % à février 2020, juste avant le début des restrictions liées à la pandémie. Dans le détail, les productions de biens d'investissement, intermédiaires et de consommation progressent respectivement de 18,3 %, 5,0 % et 7,3 % ; **la plus forte hausse dans le secteur industriel (qui gagne 11,1 %) concerne la production automobile avec un bond de 54,7 %**. La production d'énergie augmente de 5,5 %, le secteur de la construction de 1,4 %.

Pour le troisième mois de suite, **l'industrie allemande s'attend à une hausse de sa production sur les trois prochains mois**, selon l'[ifo](#). L'indice de production industrielle de l'institut atteint +14,7 points en juillet 2020, après +4,4 points en mai. Les attentes se sont fortement améliorées dans les secteurs pharmaceutique, chimique, de l'alimentation et des boissons. Le secteur automobile prévoit une légère augmentation de sa production. Les perspectives restent médiocres dans l'industrie mécanique.

Destatis annonce également une **hausse de 27,9 % des nouvelles commandes manufacturières en juin 2020** par rapport à mai (-11,3 % en comparaison annuelle). Les commandes domestiques progressent de 35,3 %, celles issues de l'étranger de 22,0 %. En outre, **les exportations ont augmenté de 14,9 % et les importations de 7,0 %** (respectivement -9,4 % et -10,0 % en comparaison annuelle). Les exportations restent 16,0 % en-dessous de leur niveau de février 2020. L'excédent courant s'établit à 22,4 Md€, contre 19,5 Md€ en juin 2019 (excédent commercial : 15,6 Md€, contre 16,5 Md€ en juin 2019).

L'indice du climat à la consommation de la fédération HDE s'améliore pour le deuxième mois d'affilée et gagne 1,8 point pour s'établir à 98,1 points en août 2020. Le regain de confiance des consommateurs se poursuit, bien que moins fortement qu'en juillet.

Selon la [Bundesbank](#), **l'excédent courant de l'Allemagne va passer de 7 % à 5 % de PIB cette année**, en raison de la crise Covid-19, et resterait sous la barre des 6 % jusqu'à fin 2022. Pour la Bundesbank,



des mesures gouvernementales visant une baisse de l'excédent courant ne sont pas adaptées ; celui-ci serait avant tout sensible aux évolutions extérieures. La Bundesbank estime ainsi que la faible dynamique des investissements ne joue qu'un rôle marginal dans l'excédent.

POLITIQUES SOCIALES

Selon [l'agence](#) fédérale du travail, la situation sur le **marché du travail** s'est améliorée en juillet avec une baisse du nombre de personnes enregistrées au chômage (-0,6 % sur un mois en données corrigées des variations saisonnières, après +2,4 % en juin), le taux de chômage (en définition nationale) se stabilisant à 6,4 % (cvs), tandis que l'emploi a légèrement reculé en juin (-0,1 %, dernières données cvs disponibles, après - 0,5 % en mai). Le nombre de demandes en chômage partiel affiche un fort recul en juillet : les entreprises ont déposé des demandes de recours au chômage partiel pour seulement 190 000 personnes en juillet. Environ 6,7 millions de personnes percevaient des allocations de chômage partiel en mai (dernier chiffre publié), la part des heures chômées s'élevant à 44 % du temps de travail contractuel en moyenne.

Selon [l'enquête](#) emploi de l'ifo, 42% des entreprises interrogées recouraient encore au chômage partiel en juillet (après 46% en juin et 53% en mai), davantage encore dans l'industrie (57% en juillet, après 64% en juin et mai respectivement). Selon l'ifo, la sortie du dispositif au chômage partiel sera lente.

ACTUALITE FINANCIERE

MARCHES FINANCIERS

Pour exécuter le jugement de la cour constitutionnelle du 5 mai 2020 concernant **le programme d'achat de la BCE, PSPP**, le gouvernement et le Bundestag ont adressé à la cour avant la date butoir du 5 août des documents rendant compte de la « proportionnalité » des achats d'obligations. Le Bundestag estime ainsi dans sa [résolution](#) « qu'il est clair qu'un test de proportionnalité a été effectué concernant le PSPP, y compris une pondération complète des intérêts en jeu et une prise en compte des contre-arguments. (...) Les effets secondaires ont été analysés et (...) les éventuelles mesures alternatives de politiques monétaires ont été évaluées ».

REGULATION FINANCIERE

La commission des finances du Bundestag a interrogé le 29 juillet dernier lors d'une session extraordinaire les ministres des Finances O. Scholz et de l'Economie P. Altmaier, afin d'évaluer les erreurs commises par les différentes autorités ayant conduit au **scandale Wirecard**. Une deuxième session aura lieu les 31/08 et 01/09 en présence de la ministre de la Justice, Christine Lambrecht, de représentants de la FIU, du ministère de l'Intérieur de Bavière, de la BaFin, de la Bundesbank et de Deutsche Börse. La constitution d'une commission parlementaire d'enquête n'est pas exclue.

Afin de transposer les directives 2019/878 et 879 relatives à la capacité d'absorption des pertes et de recapitalisation des établissements de crédit, le gouvernement a adopté en conseil des ministres **le projet de loi sur la réduction des risques** et le renforcement de la proportionnalité dans le secteur bancaire ([Risikoreduzierungsgesetz, RiG](#)). L'exigence de coussin de fonds propres sera d'au moins 8 % du bilan pour les établissements de grande taille. Le projet de loi prévoit en outre pour les ventes aux particuliers une dénomination minimale de 50 000 € lorsqu'il s'agit de dettes seniors non préférées et d'instruments de fonds propres AT1 et T2. Cette règle ne s'appliquera qu'aux émissions ultérieures au 28/12/2020.

BANQUES ET ASSURANCES

En dépit d'un 2nd trimestre positif qui ne compense cependant pas les pertes du 1^{er} trimestre, **Commerzbank** enregistre, au [1^{er} semestre 2020](#), un résultat avant impôts de -24 M€ (contre +555 M€ au



1^{er} semestre 2019). Les provisions pour risques de crédit atteignent 795 M€ (contre 256 M€ au 1^{er} semestre 2019) dont 316 M€ liées à la crise du Covid-19 et 175 M€ vraisemblablement liées à la fintech Wirecard, actuellement en procédure de résolution, dont Commerzbank serait l'un des principaux créanciers. La banque prévoit une perte nette annuelle en raison d'une révision à la hausse des provisions pour risques de crédits (estimées entre 1,3 et 1,5 Md€ en 2020). Par ailleurs, le Bund, qui dispose de deux représentants parmi les vingt membres du conseil de surveillance, est parvenu à imposer son candidat contre la volonté de Cerberus, le 2^e actionnaire de la banque : Hans-Jörg Vetter, qui a dirigé et restructuré la Landesbank Berlin puis dirigé LBBW, a été nommé [président du conseil de surveillance](#).

En dépit de provisions pour risques de crédits nettement plus élevées que celles du 1^{er} semestre 2019 (1 267 M€ contre 301 M€), **Deutsche Bank** enregistre, au 1^{er} semestre 2020, un résultat avant impôts largement supérieur à celui du 1^{er} semestre 2019 (364 M€ contre -654 M€). La banque table sur un résultat avant impôts positif malgré le recul conjoncturel dû à la pandémie. Elle se décrit comme la banque fournissant à sa clientèle d'entreprises le volume le plus important de [prêts KfW](#) destinés à surmonter la crise.

Le parquet de Cologne a procédé le 4 août à des perquisitions dans les bureaux de la fédération bancaire allemande, *BdB*, à Berlin et à Francfort dans le cadre des affaires de **fraude fiscale cum-ex**. Il soupçonnerait des établissements bancaires d'avoir utilisé la fédération pour influencer sur la rédaction de règles de la législation fiscale auprès du ministère des Finances. Le coût pour le fisc allemand des fraudes *cum-ex* s'élèverait à environ 10 Md€.

Copyright

Tous droits de reproduction réservés, sauf autorisation expresse du Service Économique Régional de Berlin.

Clause de non-responsabilité

Le Service Économique Régional s'efforce de diffuser des informations exactes et à jour, et corrigera, dans la mesure du possible, les erreurs qui lui seront signalées. Toutefois, il ne peut en aucun cas être tenu responsable de l'utilisation et de l'interprétation de l'information contenue dans cette publication.

Directeur de la publication : Etienne Oudot de Dainville
Service Économique de Berlin
Ambassade de France en Allemagne

Adresse :
Pariser Platz 5
10117 Berlin
Twitter: @FRTrésor_Berlin

Rédigé par : Bruno Fluhrer, Anita Gandon, Lucie Petit et
Laurence Rambert
Revu par : Catherine Rozan

Version du 7 août 2020